

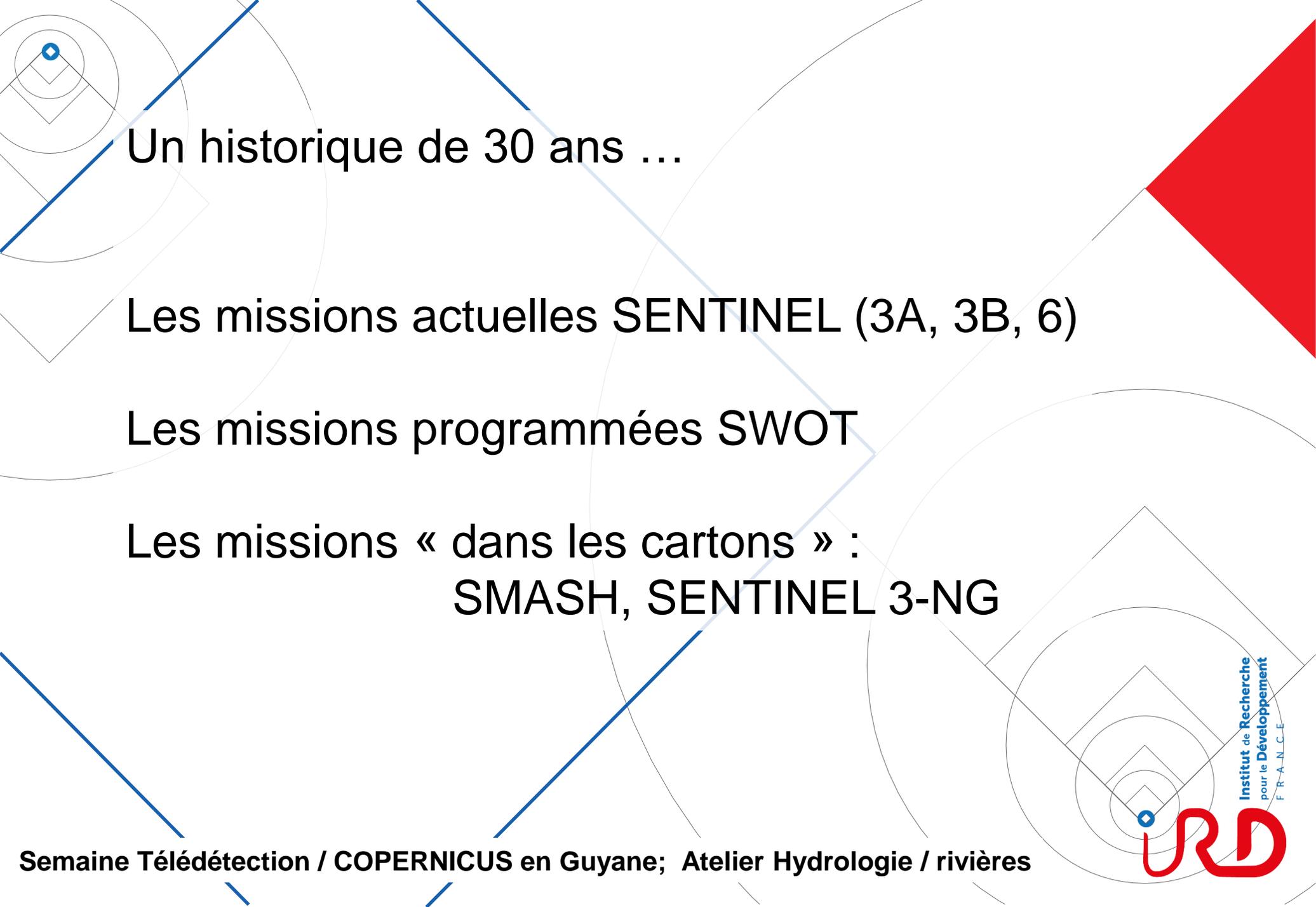


L'hydrométrie satellitaire :

Mesurer la hauteur de l'eau dans

- les rivières
- les lacs
- Les réservoirs de barrage
- Les zones humides
-

Limnimètres de l'espace pour accompagner
les réseaux in-situ



Un historique de 30 ans ...

Les missions actuelles SENTINEL (3A, 3B, 6)

Les missions programmées SWOT

Les missions « dans les cartons » :
SMASH, SENTINEL 3-NG

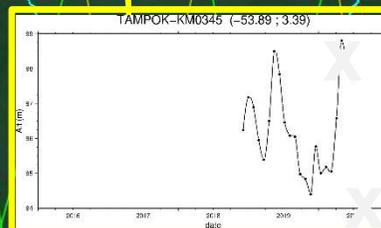
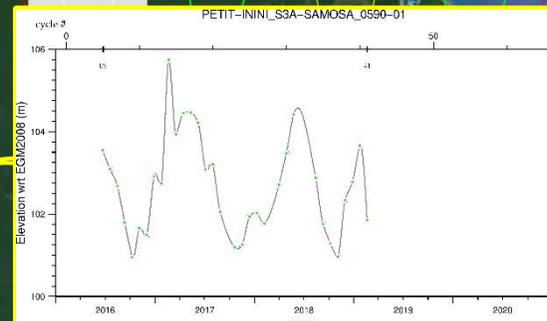
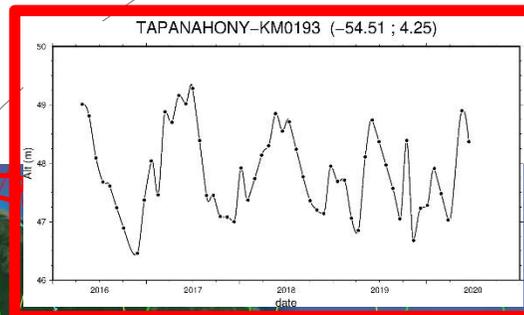
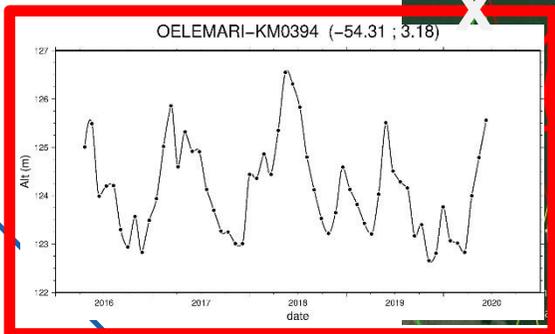
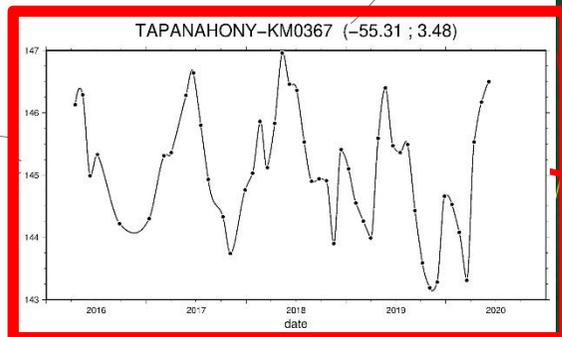
Missions COPERNICUS en vol :

S3A depuis 2016

S3B depuis 2018

S6 depuis 2021

(historique depuis 1992)



Des avantages certains :

- Données libres et gratuites depuis 90's
- Échantillonnent l'ensemble des bassins du globe

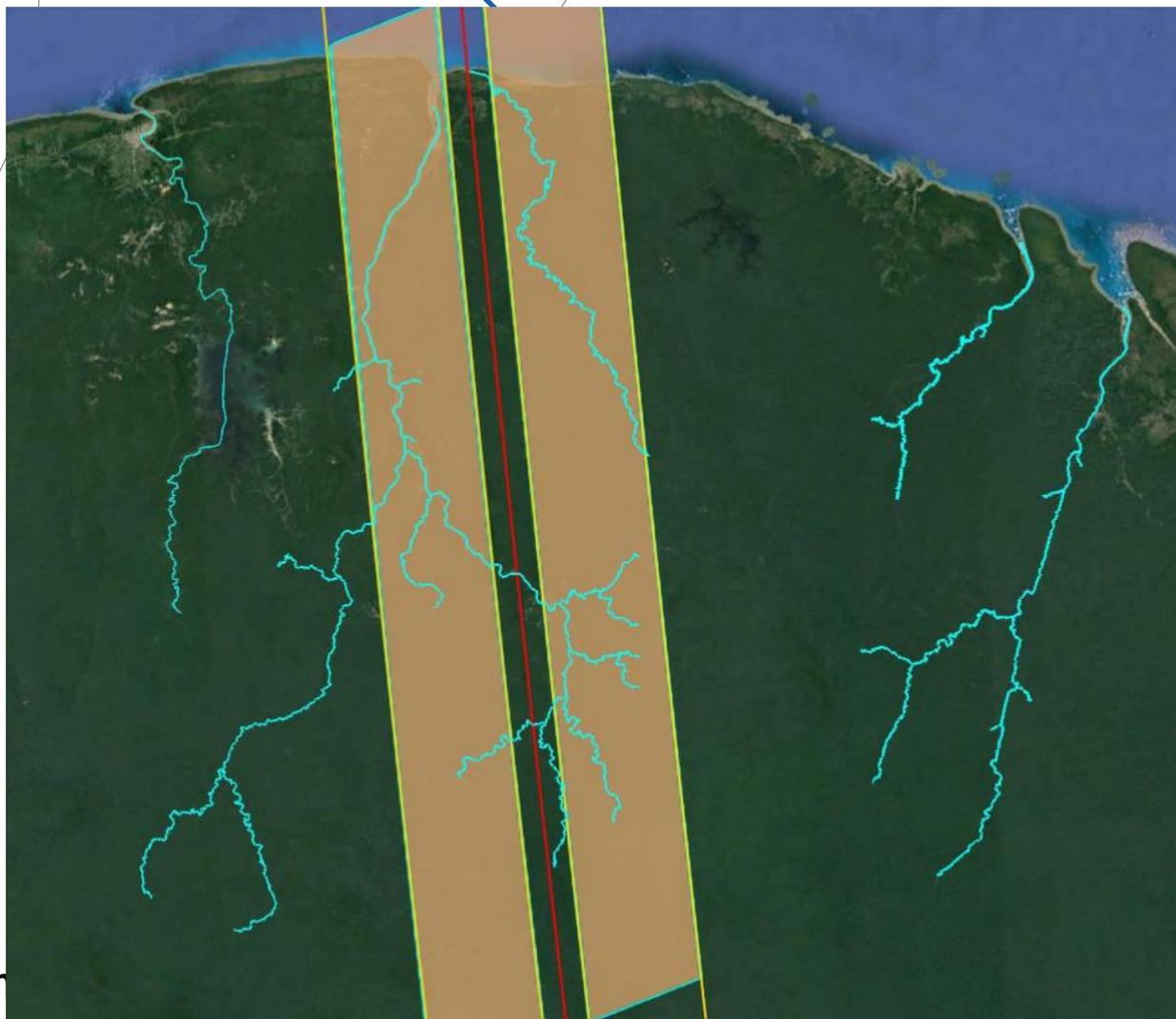
Des limitations :

- Site de mesure est forcé par l'orbite (pas par l'hydrologie)
- Faible répétitivité temporelle (décadaire au mieux)

Les Réponses R&D à court et moyen terme :

- Couverture complète : SWOT (CNES/NASA lancement en 2022)
résolution spatiale ~100m
S3 – NG (« dans les cartons » de l'ESA pour 2030 ?)
- Echantillonnage journalier : SMASH (phase A au CNES)
- Préservation du modèle « *données libres et gratuites* »
(opportunité pour le développement de solutions locales de VA)

Le projet SWOT-Maroni (IRD – CNES- DGTM – OEG) :
Opportunité de la phase Validation de SWOT (passage quotidien) sur le Maroni (début 2023)
Démonstrateur hydrométrie quotidienne gratuite pour la Guyane : **SMASH**



Semaine Télédétection

Technique pas couverte par SEAS

(on ne cartographie pas des émissions dans des bandes spectrales mais des temps A/R des impulsions)

mais des synergies sont indispensables

P. Coco, cérémonie d'ouverture 18/10/2021

Une politique de distribution calquée sur le modèle Géosud/Dinamis et la DSP Pléiade, autorisant la distribution gracieuse des données aux :

- Acteurs publics français, quels que soit leur lieux de résidence (accès catalogue + programmation)
- Acteurs scientifiques internationaux (accès catalogue uniquement)
- Acteurs privés sous conditions de :
 - Recherche & Développement,
 - Prestations pour le compte d'un acteur public ayant droit